

MOUSSE COUPE-FEU POUR PISTOLET - POLYURETHAN

Type de produits

La mousse PU difficilement inflammable remplit les exigences de la norme européenne EN 13501 (classe de produits de construction B) et est conforme à la norme DIN4102 (B1). Homologation protection incendie AEAI 31394 pour les classes de résistance au feu EI90-H-X-F-WO to 20 et EI60-V-X-F-WO to 20.

Propriétés

- Rendement jusqu'à 46 litres
- sécurité contrôlée
- Réutilisable
- Pouvoir adhésif élevé
- Recouvrable
- Stockable dans chaque position



Agiter



Humidifier



Classe de produits de construction EI90 (B1)



Application

Pour les domaines ayant de plus hautes exigences en matière de protection incendie préventive. D'une manière générale là où un collage et une isolation de compensation sont nécessaires, par exemple pour garnir de mousse des ouvertures murales et d'autres zones creuses. Dans la pose de portes et de fenêtres, par ex. pour les cadres de fenêtre et chambranles de porte extérieure en vue d'un remblayage et d'un étanchement isolant contrôlés de joints de raccordement, et pour le garnissage de caissons de volet roulant. Sur les portes intérieures, le joint doit être complètement rempli entre le chambranle et la maçonnerie.

La mousse PU adhère à pratiquement tous matériaux de construction et peut rester ouverte avec des couches de finition étanches (protection contre les UV) de systèmes courants de peinture et de vernis ou être crépie ou recouverte.

Caractéristiques techniques

Attributs	Mousse coupe-feu pour pistolet	Norme
Base chimique	Mousse polyuréthane 1C	Durcissant à l'eau
Solidité de coupe	env. 30 minutes	23 °C / 50 % RLF
Solidification	env. 2 heuers	Cordon de 20 mm à 23 °C / 50 % RLF
Résistance complète	env. 12 heuers	Cordon de 20 mm à 23 °C / 50 % RLF
Structure cellulaire	moyen	23 °C / 50 % RLF
Couleur de la mousse	jaune	Non résistant aux UV
Rendement avec un joint de 30 x 100 mm	Jusqu'à 28 mètres linéaires	DIN EN 17333-1.1
Rendement en moussage libre	env. 45 litres	DIN EN 17333-1.2

Sans obturation / temps de formation de peau	~ 9 minutes	DIN EN 17333-3.2
Pression de durcissement	~ 1 kPa	DIN EN 17333-2.2
Expansion postérieure	~ 60 %	DIN EN 17333-2.3
Résistance la pression à l'état sec / humide	~ 35 / 30 kPa	DIN EN 17333-4.1
Résistance à la traction à l'état sec / humide	~ 115 / 110 kPa	DIN EN 17333-4.2
Allongement à la rupture à l'état sec / humide	~ 12 / 10 %	DIN EN 17333-4.2
Résistance au cisaillement à l'état humide	~ 50 kPa	DIN EN 17333-4.3
Densité apparente en moussage libre	~ 23 kg/m ³	DIN EN 17333-1.3
Température de mise en œuvre	+5 à +35 °C	Bombe aérosol +5 à +30 °C
Résistance à la température	-40 à +80 °C	Brièvement +100 °C
Durée de conservation	15 mois	Date de péremption indiquée sur le fond de la bombe aérosol

Contrôles

Contrôles

Homologation incendie AEA1
DIN 4102-1
EMICODE EC1 Plus

Résultat

Nr. 31394
Correspond à B1
À très faibles émissions



Caractéristique

La mousse durcie est jaunâtre, semi-dure, présente une structure cellulaire principalement fermée, est imputrescible, résiste au vieillissement, à l'humidité et à la température (entre -40 °C et +80 °C, brièvement jusqu'à +100 °C), mais ne résiste pas à un rayonnement UV direct.

Non adaptée au PE, PP, PTFE (Teflon®), aux silicones, huiles, graisses, agents démoulants ou substances similaires.

Mise en œuvre

Appliquer uniquement sur des surfaces propres, sans graisse et porteuses. Pour durcir, la mousse polyuréthane 1C a besoin d'humidité additionnelle (eau). Les supports secs et absorbants doivent être bien humidifiés au préalable. Garnir de mousse les grandes zones creuses couche par couche en commençant à l'endroit le plus bas. Si le garnissage de mousse se fait sur plusieurs couches, veiller à ce que la structure soit humide en pulvérisant de l'eau entre les couches.

Tenir compte de la température de mise en œuvre de l'environnement et des surfaces, mais aussi de la bombe aérosol (5-30 °C, idéalement 20 °C) et refroidir ou réchauffer, le cas échéant, celle-ci dans un bain marie avant l'application.

Agiter vigoureusement la bombe aérosol 20 à 30 fois avant l'emploi et l'agiter aussi fortement après des interruptions. Visser rapidement la bombe aérosol sur le pistolet (ne pas trop tourner/ne pas

coincer) La quantité sortie peut être réglée finement par actionnement de la vis de dosage. Si la bombe aérosol est vide, monter une nouvelle et remplir de nouveau le pistolet brièvement de mousse jusqu'à la sortie. Si aucune bombe aérosol n'est plus montée, nettoyer le pistolet minutieusement avec un nettoyant de mousse et de pistolet Coltogum® et bien rincer, la bombe aérosol étant vissée. Ne pas remplir complètement les joints et zones creuses, puisque la quantité de mousse appliquée se dilate pour atteindre le double de son volume.

Éliminer immédiatement la mousse projetée au mauvais endroit avec le nettoyant de mousse et de pistolet Coltogum® (contrôler au préalable la résistance de la surface au nettoyant de mousse). Seuls des moyens mécaniques permettent d'éliminer une mousse durcie.

Consommation

La consommation de produit dépend de la dimension du joint ou de la zone creuse.

Stockage

Stocké dans l'emballage original au frais et au sec = voir l'impression sur le fond de la bombe aérosol (date de péremption). Plus grande durée de conservation grâce à la soupape de sécurité, stockable dans toute position. Ne pas stocker les bombes aérosol dans la voiture lorsque les températures sont (très) élevées. Utiliser rapidement le produit une fois l'emballage ouverte.

Assortiment

Disponible en bombe aérosol de 750 ml, jaune, individuellement ou en carton de 12 unités.

Outillage recommandé

Brosse métallique (nettoyage général), bande de recouvrement sans résidus, feuille de recouvrement, nettoyant de mousse et pistolet Coltogum®, cutter et outils de nettoyage

Sécurité

Des consignes sont données dans la fiche technique actuelle sur le site www.coltogum.ch

Exclusion de la responsabilité:

Toutes les informations sont sans engagement et sans garantie. L'aptitude du produit à l'application prévue doit être contrôlée par l'utilisateur avant son emploi. L'utilisateur est responsable du respect des directives de mise en œuvre et de la réglementation locale en vigueur. Ce document est soumis à révision. Sous réserve de modifications techniques. C'est toujours l'édition la plus récente de cette information qui est valide.